



La lettre de l'ADSR

Spécial



La Transition Energétique

L'ADSR propose :

POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



- Equiper les bâtiments de panneaux photovoltaïques ou de panneaux solaires
- Poser des toitures végétalisées pour contribuer à l'absorption des pollutions de l'air mais aussi afin de réduire les besoins de climatisation
- Renforcer l'isolation des bâtis dont en particulier la nouvelle école qui devra être à énergie positive
- Equiper les bâtiments de détecteurs de fuite d'eau
- Poser des arbres à vent qui contribueront à la réduction de la facture d'éclairage public

La Préservation des Terres Agricoles et la culture Bio

- L'ADSR propose l'achat par la commune de 4 ha de terres agricoles en vue de créer une ferme. Cette ferme serait exploitée sur les principes de la culture écologique afin de produire des fruits et légumes bio.
- L'ADSR propose de mettre en place une régie agricole pour en assurer l'exploitation
- Les récoltes seraient vendues aux cantines de la commune pour le repas des enfants et des personnes âgées.



Education et Promotion

L'ADSR propose :



- Visite des écoliers à la ferme « bio »
- Education du jeune public à une alimentation saine et équitable
- Education à la réduction des déchets dans les cantines
- Visite de l'usine de méthanisation sur le plateau de l'Arbois pour inciter au tri des déchets.

Avis de l'ADSR sur le PLU comme personne publique associée (code urbanisme R.153-4)

L'ADSR émet un avis favorable au PLU de Cabriès sous réserve de prise en compte et de mise en œuvre de toutes les propositions formulées dans le présent document. L'engagement de la commune devra se traduire par la mise en place d'un plan d'actions à bâtir intégrant des échéances claires. Un comité de pilotage, comprenant des citoyens, devra suivre l'avancement du plan et faire l'objet d'une publication pour rendre compte de sa progression à minima une fois par an.



La lettre de l'ADSR

Spécial



Le 19/12/2016

L'ÉDITO

Le système économique planétaire pousse les individus des pays occidentaux à un accroissement de consommation des biens et des services. Cet accroissement de consommation génère une surexploitation des ressources naturelles (charbon, pétrole, déforestation pour exploitation des terres, pêche, élevage intensif, agriculture industrielle, impacts des industries sur l'eau, l'air, les sols...). L'accroissement des déplacements des personnes et des biens a également un impact sur les milieux naturels.

Aujourd'hui, au plan mondial, les constats de ce développement économique sont les suivants :

- Un accroissement de l'écart de bien-être entre les pays pauvres et les pays riches
- Une diminution de la biodiversité
- Un accroissement des pollutions (eau, air, sol...)
- Une augmentation de la consommation d'énergie
- Un impact sur la santé publique.
- Une urgence climatique liée aux émissions excessives de gaz à effet de serre (GES).

La notion d'urgence climatique découle des travaux du GIEC. Il y a urgence à agir pour limiter le réchauffement à 2°C en 2100. Au-delà une bascule pourrait se produire et faire entrer la planète dans un effet d'auto-entraînement qui ne pourra plus être arrêté. Les conséquences seraient alors dévastatrices (fin de la sécurité alimentaire, déplacement massif des populations vers le nord du globe, survie de l'espèce humaine).

En complément à ces constats on note également une aspiration légitime des populations des pays les plus pauvres à une amélioration de leurs conditions de vie pour atteindre celles des pays occidentaux.

Mises en place depuis la fin des années 1990, les « Conférences des Parties » (COP), et notamment les conférences de Kyoto en 1997 (COP 3) et celle de Paris en 2015 (COP 21) sont le signe d'une prise de conscience lente mais profonde des décideurs et des populations.

Ces manifestations sont indispensables pour tracer la route, donner le sens et définir des objectifs afin de limiter voire réduire les impacts des activités humaines sur notre environnement.

Mais c'est aussi localement qu'il est indispensable d'agir, chacun à son échelle. Les pratiques individuelles doivent évoluer afin de réduire l'impact sur notre planète.

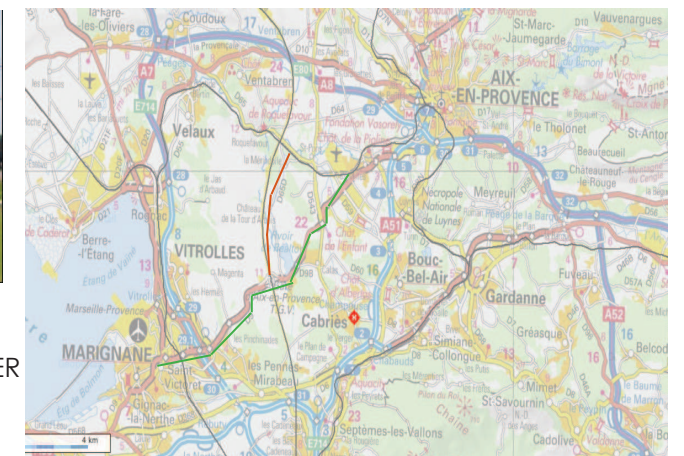
Ainsi à la plus petite maille institutionnelle de France, à savoir la commune, le plan local d'urbanisme (PLU) est un outil essentiel pour renforcer la prise de conscience des citoyens et agir localement.

Cette lettre de l'ADSR présente nos propositions dans le cadre de la mise en place du PLU de la commune de Cabriès pour qu'à l'échelle locale la commune et les citoyens vivent et agissent pour améliorer le cadre de vie en réduisant les impacts délétères sur l'environnement.

DU PRÉSIDENT

Les Transports Ferrés

LIAISON SUD-OUEST / NORD-OUEST



L'ADSR propose :

- Raccorder la gare d'Aix TGV à un TER sur la voie Aix en Provence – Vitrolles —
- Créer, en alternative à la solution ci-dessus, un métro aérien (ou un tramway) connectant Marignane, Aix TGV et Aix en Provence —
- Proposer un tarif « TER » pour accéder aux TGV sur la liaison Aix TGV – Marseille St Charles

Les Transports en Commun routiers

LIAISON SUD / NORD

L'ADSR propose :

- Créer une halte bus à Lagremeuse dotée d'un parking relais.
- Cette halte serait utilisée entre autres par la navette bus Aix TGV <-> Aix en Provence
- Accroître le flux de bus entre Plan de Campagne (au départ de la future halte ferrée jusqu'à la Duranne via Calas et Lagremeuse)
- Créer une voie dédiée aux bus sur la liaison entre Plan de Campagne et La Duranne



Le réseau de pistes cyclables

L'ADSR propose :

- Créer le triangle « ossature » : Calas/Rue Raymond Martin/Piton
- Sécuriser sur la branche récemment créée Calas <-> R. Martin le croisement de la piste cyclable avec la RD543 pour se diriger vers R. Martin
- Créer un réseau secondaire de pistes cyclables afin de faciliter le rabattement sur le triangle « ossature »
- Assurer la connexion en mode doux des 8 OAP prévues au PLU
- Rendre les pistes cyclables prioritaires au croisement avec les voies routières



Le réseau routier



L'ADSR propose :

- Créer rapidement le contournement de Calas (doté des voies pour le TCSP)
- Puis, mettre en place une zone à 20 km/h avec priorité aux piétons dans le centre de Calas

EXPRIMEZ-VOUS : **Enquête Publique PLU Cabriès** du 27/12/2016 au 03/02/2016 :

- au centre technique municipal (route de Violesi) du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h-16h30
- par mail : plu@cabries.fr
- par mail à l'ADSR : a.d.s.r@free.fr

CIRCULATION LOCALE

Transport à la Demande



COVOITURAGE



L'ADSR propose :

- Augmenter la fréquence de passage de la L200 (toutes les 15 mn aux heures de pointe, toutes les 30 mn hors pointe)
- Accroître le nombre des arrêts du Transport à la Demande (TAD) en concertation avec les associations locales (environnement, ASL, CIQ)
- Ouvrir le service du TAD durant le week-end
- Créer, promouvoir un site internet au niveau municipal pour un service de co-voiturage en particulier pour les trajets domicile-travail
- Créer une vraie piste cyclable entre Calas et Lagremeuse

Spécial



La lettre de l'ADSR

Le Logement

L'ADSR propose :

- Concevoir les 8 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) comme des éco-quartiers.

Un écoquartier est un projet d'aménagement urbain, conçu avec une forte implication de la population, qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Il y est fortement question de maîtrise des déchets produits, de fourniture d'énergie locale (par exemple par absorption des déchets), ainsi que de mise en place de circuits courts. Il pourra être question de créer une unité culturelle.



La gestion des déchets

POUR LES 8 OAP

L'ADSR propose :

Mettre en place :

- Des points avec pré-tri
- Un compostage collectif

POUR TOUTE LA COMMUNE

- Augmenter le nombre de points de collecte en accord avec les ASL
- Améliorer l'isolation et l'esthétisme des points de collecte
- Mettre en place le compostage ou du lombricompostage pour la restauration collective

L'Assainissement

La station d'épuration de Lagremeuse est en surcharge hydraulique et en sous charge polluante. Cela est dû à des entrées d'eau dans le réseau des eaux usées (à cause de fuites au niveau des raccords)

L'ADSR propose :

- Déposer le réseau vétuste du Vallat et le remplacer par un réseau neuf sous la route de la Bellandière



Pour Adhérer

Nous suivre :



Adsr Cabries

internet : <http://www.adsr.asso.fr>

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DU REALTOR ET DE SON ENVIRONNEMENT
6 Avenue Van Gogh - Domaine de Calas - 13 480 CABRIES

APPEL DE COTISATION

Association agréée par arrêtés n° 95-193 et 95-194 du 3 août 1995 au titre des articles L 121-8 et L 160-1 du Code de l'Urbanisme

Mr - Mme - Mlle :	N	O	M	P	R	E	N	O	M
(Rayez les mentions inutiles ci-dessus)									
Mr - Mme - Mlle :	N	O	M	P	R	E	N	O	M
(Rayez les mentions inutiles ci-dessus)									
Mr - Mme - Mlle :	N	O	M	P	R	E	N	O	M
(Rayez les mentions inutiles ci-dessus)									
Résidence, Lieudit, Bât.									
Avenue, Rue, Boulevard, N°									
Code Postal et Ville									
Adresse @ mail									
Téléphone									
<input type="checkbox"/> Cotisation par personne 16 € = € (16 € x Personnes)									
<input type="checkbox"/> Cotisation de soutien = montant libre = €									
	Signature								

Merci de compléter en lettres majuscules et transmettre ou déposer à l'adresse ci-dessus ou remettre à un membre du bureau, accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre du Trésorier de l'ADSR .